

# DIRECTED.

Vista, CA 92801  
www.directed.com

La compagnie à l'origine des Systèmes Autostart® est Directed Electronics.

Autostart a été l'un des premiers à concevoir et à fabriquer des démarreurs à distance pour véhicules. Au fil des ans, son engagement à la qualité et la fiabilité continu a permis à Autostart d'obtenir une réputation enviable en tant que concepteur de systèmes de démarrage à distance et de sécurité haut de gamme. Aujourd'hui, Autostart continue d'établir les normes de l'industrie.

Appelez au **(800) 876-0800** pour de l'information supplémentaire au sujet de nos produits et services.

The company behind Autostart® Systems is Directed Electronics.

Autostart was one of the first to design and build remote control vehicle starters. Over the years, a continuing commitment to quality and reliability has allowed Autostart to gain a respected reputation as a high-end designer of remote start and security systems. Today, Autostart continues to set standards in the industry.

Call **(800) 876-0800** for more information about our products and services.

# AUTOSTART™



Systèmes de démarrage à distance et de sécurité  
Remote Start & Security Systems

**Redéfinition du contrôle absolu<sup>®</sup>**  
**Redefining the Ultimate Control™**



© 2017 Directed Electronics, Inc. Tous droits réservés./All rights reserved.

590-10728 ML 2017-07

Directed s'engage à offrir des produits et services de qualité de classe mondiale qui raviront les clients.

Directed Electronics is committed to delivering world class quality products and services that excite and delight our customers.

GUIDE DE  
L'UTILISATEUR  
OWNER'S GUIDE

MODÈLE/MODEL

AS-DSP210

AS-DSP110

## Table des matières

Félicitations .....	1
Information importante.....	2
Réglementation gouvernementale et consignes de sécurité .....	2
Votre garantie .....	2
Télécommandes de remplacement.....	2
Introduction .....	3
Télécommande à 1 bouton.....	3
Antenne.....	3
Utilisation du système .....	4
Démarrer le moteur .....	4
Déverrouiller les portières .....	4
Arrêter le moteur.....	4
Trouver le véhicule .....	5
Mode Valet .....	5
Information sur la pile.....	6
Alerte de batterie faible.....	6
Remplacement de pile .....	6
Élimination de la pile .....	7
Informations de brevets .....	7
Règlementations gouvernementales .....	8
Avertissement! La sécurité d'abord .....	10
Garantie restreinte pour la durée de vie du produit .....	13



## Félicitations

---

Félicitations pour l'achat de votre système d'Autostart Digital à la fine pointe de la technologie. La lecture de ce manuel du propriétaire avant l'utilisation de votre système vous aidera à optimiser l'utilisation de votre système et de ses diverses fonctionnalités. Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez consulter votre détaillant Autostart autorisé.

**Remarque:** Votre système est modulaire, et pourrait ne pas inclure de télécommande ou de sécurités. Ce guide couvre également les fonctionnalités facultatives qui peuvent ne pas être disponibles dans votre système. Consultez votre détaillant pour savoir quelles fonctionnalités sont disponibles.

## Information importante

---

### Réglementation gouvernementale et consignes de sécurité



Lisez les informations de **réglementation gouvernementale** et les **Avertissements!**

Lisez **Sections de consignes de sécurité** de ce manuel avant d'utiliser le système.

**AVERTISSEMENT!** Le non-respect de ces informations peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels et conduire à une utilisation illégale du système au-delà de son usage prévu.

### Votre garantie

Votre système est livré avec une garantie. Les conditions de la garantie sont décrites à la fin de ce guide. Assurez-vous de recevoir la preuve d'achat auprès de votre revendeur indiquant que le produit a été installé par un détaillant Autostart autorisé.

### Télécommandes de remplacement

Veuillez consulter votre détaillant autorisé. Les numéros de pièce des télécommandes sont trouvés en général à l'arrière de ces dernières.

# Introduction

## Télécommande à 1 bouton

État du système	Appuyer/Relâcher le bouton	Appuyer/Maintenir pendant 3 sec.
Moteur OFF	Démarrer le moteur	Trouver le véhicule
Moteur ON	Déverrouiller les portières	Arrêter le moteur

## Antenne



L'antenne, généralement située sur la partie supérieure du pare-brise avant, envoie et reçoit des commandes ou des messages du système et vers celui-ci. Elle est constituée du :

- Voyant d'état en tant qu'indicateur visuel de l'état du système.
- Bouton de programmation, permettant d'accéder à différentes fonctions, à la programmation et aux fonctions de rapport du système.

## Utilisation du système

### Démarrer le moteur

Lorsque le moteur est à l'arrêt, **appuyer** sur le bouton de la télécommande et le **relâcher** pour démarrer le moteur. Si le démarrage à distance ne fonctionne pas, les feux de stationnement du véhicule clignotent pour indiquer la cause. Référez-vous au tableau suivant pour la cause probable.

#### Conditions d'alerte:

Clignotement des feux de stationnement*	Cause possible	Solution
5	Frein appuyé	Relâcher la pédale de frein.
6	Capot ouvert	Fermer capot.
7	Après lancement de la commande de télé démarrage, MTS non activé.	Activer mode MTS.
9	Valet démarrage activé	Désactivez le valet démarrage

### Déverrouiller les portières

Une fois que le moteur a été télé démarré, **appuyer** et **relâcher** le bouton de la télécommande. Les portières se déverrouillent, les feux de stationnement clignotent et le klaxon retentit (si connecté) pour confirmer la commande.

### Arrêter le moteur

Une fois que le moteur a été télé démarré, **appuyer** sur le bouton de la télécommande et le **maintenir** enfoncé jusqu'à ce que le

voyant d'émission DEL clignote rapidement. Le moteur s'arrête et les feux de stationnement s'éteignent.

## Trouver le véhicule

Lorsque le moteur est éteint, **maintenir** enfoncé le bouton de la télécommande pendant trois secondes. Le klaxon retentit (si connecté) une fois et les feux de stationnement clignotent plusieurs fois.

## Mode Valet

Le mode Valet de démarrage désactive les fonctions de démarrage à distance jusqu'à ce que l'option soit désactivée.

Utilisez la routine suivante pour activer ou désactiver manuellement le mode de valet:

1. **Mettre** le contact puis le couper.
2. **Appuyer** et **maintenir** le bouton de valet pendant cinq secondes.

Les feux de stationnement clignotent neuf fois rapidement lorsqu'il est activé et neuf fois lentement lorsqu'il est désactivé.

## Contournement d'urgence

La procédure suivante désarme le système lorsqu'une télécommande programmée n'est pas disponible. Nombre de pressions \_\_\_\_\_

1. **Mettre** le contact.
2. **Appuyer** sur le bouton valet le nombre de fois requis (une fois par défaut). Après quelques secondes la sirène s'arrête et le système est désarmé.

## Information sur la pile

---

La télécommande bidirectionnelle ASDS-2110\* est alimentée par deux piles bouton (CR-2016), et la télécommande unidirectionnelle ASDS-1110, est alimentée par une pile bouton (CR-2016). La portée de fonctionnement diminue lorsque la charge de la batterie diminue.

## Alerte de batterie faible

Lors du déverrouillage du véhicule à l'aide d'une télécommande avec une faible charge de pile, le système fournit une notification en émettant un troisième son de klaxon (si connecté). Le système émet toujours un son de klaxon lors du déverrouillage, même si les tonalités de confirmation sont désactivées. Après avoir exécuté une commande avec la télécommande, plusieurs tonalités se font entendre pour indiquer que la pile doit être remplacée (selon le modèle, il peut y avoir plus d'une pile). Une fois que les alertes commencent, la télécommande restera opérationnelle pendant plusieurs jours, mais la pile doit être remplacée le plus tôt possible ou il se peut que le système ne réponde plus aux commandes.

## Remplacement de pile

1. **Dévisser** la vis sur l'arrière de l'appareil et la **retirer** du boîtier (si présente).
2. **Utiliser** un petit tournevis à lame plate et l'**insérer** dans la fente située le long du bas de la télécommande, près du porte-clés. **Ouvrir** soigneusement le boîtier.
3. **Retirer** délicatement la ou les pile(s) usagée(s) pour les retirer de la pince de fixation. **Orienter** la nouvelle pile correctement pour la polarité et l'**insérer** dans la pince de fixation.
4. **Réaligner** les pièces du boîtier et les **fixer** en appuyant fermement et uniformément sur le devant et le dos. **Réinstaller** la vis (si présente).

## Élimination de la pile



Directed Electronics se soucie de l'environnement. Si vous devez vous débarrasser de la pile, veuillez le faire en respectant les exigences municipales de recyclage de pile.

\* **Remarque:** Votre système peut ne pas inclure la télécommande bidirectionnelle (ASDS-2110).

## Informations de brevets

Ce produit est couvert par un ou plusieurs brevets des suivants aux É.-U :

Brevets de démarrage à distance :

5,349,931; 5,872,519; 5,914,667; 5,952,933;  
5,945,936; 5,990,786; 6,028,372; 6,467,448;  
6,561,151; 7,191,053; 7,483,783

Brevets de sécurité de véhicule:

5,467,070; 5,532,670; 5,534,845; 5,563,576; 5,646,591;  
5,650,774; 5,673,017; 5,712,638; 5,872,519; 5,914,667;  
5,952,933; 5,945,936; 5,990,786; 6,028,505; 6,452,484

Autres brevets en attente.

## Règlementations gouvernementales

---

Cet appareil est conforme aux parties 1.5 des règlements de la FCC. Son utilisation est sujette aux deux conditions suivantes : (1) Ce périphérique ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) Ce périphérique doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

Cet équipement a été testé et est conforme aux limites d'un appareil de Classe B, selon l'article 1.5 des Règles FCC. Ces limites ont été établies pour offrir une protection raisonnable contre les interférences dans le cadre d'une installation résidentielle. Cet équipement génère et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du manuel, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Il n'existe cependant aucune garantie que des interférences ne seront pas produites dans le cadre d'une installation particulière. Si l'équipement engendre des interférences nuisant à la réception radio ou télévisuelle (ce qui peut être déterminé en le mettant hors tension, puis en le remettant sous tension), vous êtes encouragé à tenter d'y remédier en ayant recours à l'une des mesures suivantes:

Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.

Augmentez la distance séparant l'équipement et le récepteur.

Branchez l'équipement dans une prise de courant faisant partie d'un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché.

Contactez le revendeur ou un technicien radio ou TV d'expérience pour obtenir de l'assistance.

### Télécommandes

Pour satisfaire les exigences de conformité d'exposition de RF de la FCC, cet appareil devrait être utilisé dans des configurations de manipulations manuelles uniquement. Cet appareil et son antenne doivent être tenus à une distance d'au moins 20 cm de toutes les parties du corps de l'utilisateur, à l'exception des mains et des poignets pour respecter les normes d'exposition RF. Cet appareil est conçu pour être utilisé dans les mains d'une personne et ses configurations d'exploitation ne prennent pas en charge les transmissions normales pendant qu'il est transporté dans les poches ou des étuis à côté d'une personne.

## **Antenne**

Pour satisfaire les exigences de conformité d'exposition de RF de la FCC, l'appareil et son antenne doivent être tenus à une distance d'au moins 20 cm de toutes les parties du corps de l'utilisateur, à l'exception des mains et des poignets pour respecter les normes d'exposition RF.

L'appareil respecte les normes exposées par les Standards de l'industrie radio du Canada RSS 210. Son utilisation n'est autorisée que sur une base de non-interférence et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi qu'il provoque des interférences nuisibles aux services autorisés par IC. En outre, l'utilisateur de cet appareil doit accepter toutes les interférences radio qui peuvent être reçus, même si ce brouillage pourrait affecter le fonctionnement de l'appareil.

**AVERTISSEMENT!** Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser cet appareil.

## Avertissement! La sécurité d'abord

---



Veillez lire les avertissements de sécurité ci-dessous avant de continuer. Une utilisation incorrecte du produit peut être dangereuse ou illégale.

### Installation

En raison de la complexité de ce système, l'installation de ce produit ne doit être effectuée par un détaillant autorisé Autostart.

### Capacité de démarrage à distance

Lorsqu'il est correctement installé, ce système peut démarrer le véhicule via un signal de l'émetteur de la télécommande. Pour cette raison, ne jamais faire fonctionner ce système dans un espace clos ou partiellement clos, espace sans ventilation (comme un garage). Lorsque vous stationnez dans un espace clos ou partiellement clos ou lors d'un entretien du véhicule, le système de télé démarrage doit être désactivé en utilisant la procédure de « Valet démarrage » exposée dans la section « Modes valet » de ce manuel. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que la télécommande soit conservée hors de portée des enfants pour garantir que le système ne soit pas démarré par accident. **IL EST RECOMMANDÉ QUE L'UTILISATEUR INSTALLE UN DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE DANS LES PIÈCES HABITÉES DIRECTEMENT ADJACENTES AU VÉHICULE. TOUTES LES PORTES DES PIÈCES HABITÉES DONNAT ACCÈS À L'ESPACE FERMÉ OU PARTIELLEMENT FERMÉ CONTENANT LE VÉHICULE DOIVENT DEMEURER VERROUILLÉS EN TOUT TEMPS.** Ces précautions sont de la seule responsabilité de l'utilisateur.

### Véhicules à transmission manuelle

Les télé démarreurs sur les véhicules à transmission manuelle fonctionnent différemment de ceux équipant les véhicules à transmission automatique, car le levier de vitesse doit être au point mort. Lisez le mode d'emploi accompagnant les télé démarreurs pour boîte manuelles avec attention. Si vous avez des questions supplémentaires, consultez votre détaillant Autostart autorisé.

Avant le démarrage à distance d'un véhicule à transmission manuelle, assurez-vous de:

- Laisser le véhicule au point mort et être sûr que personne ne se tient debout à l'avant ou à l'arrière du véhicule.
- Ne démarrer à distance que sur une surface plane
- Ayez le frein de stationnement pleinement déployé

**AVERTISSEMENT!** Il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que le frein de stationnement/d'urgence est en bon état de fonctionnement. Ne pas le faire pourrait entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels. Nous recommandons à tous les propriétaires de véhicules de faire contrôler et régler leurs freins de stationnement/d'urgence par un professionnel deux fois par an.

L'utilisation de ce produit d'une manière contraire à son mode de fonctionnement proposé peut entraîner des dommages matériels, des blessures ou la mort. (1) Ne jamais faire démarrer à distance le véhicule si les vitesses sont engagées, et (2) Ne jamais faire démarrer le véhicule à distance avec les clés dans le contact. L'utilisateur doit aussi avoir la fonction de sécurité de point mort du véhicule contrôlée périodiquement, de sorte que le véhicule ne puisse pas démarrer à distance alors que les vitesses sont engagées. Ce test devrait être effectué par une personne autorisée d'Autostart en conformité avec le Contrôle de sécurité décrit dans le guide d'installation du produit. Si le véhicule démarre avec les vitesses engagées, arrêter les opérations de démarrage à distance immédiatement et consulter le détaillant Autostart autorisé pour résoudre le problème.

Après l'installation du module de démarrage à distance, contactez votre revendeur agréé pour qu'il teste le module de démarrage à distance en effectuant les vérifications de sécurité tel que décrit dans le guide d'installation du produit. Si le véhicule démarre lors du test du circuit d'arrêt de la sécurité du point mort, l'appareil de démarrage à distance n'a pas été installé correctement. Le module de démarrage à distance doit être enlevé ou l'installateur doit réinstaller le système de démarrage à distance afin que le véhicule ne démarre pas lorsque les vitesses sont engagées. Toutes les installations doivent être activées par un détaillant autorisé Autostart.

LE FONCTIONNEMENT DU MODULE DE TÉLÉDÉMARRAGE SI LE VÉHICULE DÉMARRE LES VITESSES ENGAGÉES EST CONTRAIRE À SON MODE DE FONCTIONNEMENT PROPOSÉ. L'UTILISATION DU SYSTÈME DE TÉLÉDÉMARRAGE SOUS CES CONDITIONS PEUT ENTRAÎNER UN MOUVEMENT BRUSQUE INPRÉVISIBLE DU VÉHICULE, CAUSANT DES BLESSURES GRAVES, INCLUANT LA MORT OU DES DOMMAGES MATÉRIELS. CESSEZ IMMÉDIATEMENT L'UTILISATION DE CET APPAREIL ET DEMANDEZ L'AIDE D'UN DÉTAILLANT AUTORISÉ AUTOSTART POUR RÉPARER OU DÉBRANCHER LE MODULE DE DÉMARRAGE À DISTANCE. AUTOSTART NE SERA PAS TENU RESPONSABLE OU NE PAIERA PAS POUR LES COÛTS D'INSTALLATION OU DE RÉ-INSTALLATION.

Ce produit est destiné pour les véhicules à carburant injecté seulement. L'utilisation de ce produit sur un véhicule à transmission standard doit être effectuée dans le respect total des instructions de ce manuel.

Ce produit ne doit pas être installé dans un véhicule décapotable, avec toit rigide ou souple ou à transmission manuelle. L'installation dans de tels véhicules peut entraîner des risques.

### **Interférence**

Tous les appareils de radio sont soumis à des interférences susceptibles d'entraîner des défaillances imprévues.

### **Mise à niveau**

Toute mise à niveau de ce produit doit être effectuée par un détaillant autorisé Autostart. Ne pas tenter d'effectuer toute modification non autorisée de ce produit.

### **Résistance à la chaleur et à l'eau**

Ce produit n'est pas conçu pour être résistant à la chaleur et à l'eau. Assurez-vous de garder ce produit sec et éloigné de toute source de chaleur. Tout dommage causé par la chaleur ou l'eau annulera la garantie.

## **Garantie restreinte pour la durée de vie du produit**

### **DÉMARREURS À DISTANCE :**

Directed émet au consommateur acheteur d'origine seulement (**non transférable**) la garantie que le module de démarrage à distance (boîtier de commande) sera exempt de défauts de matière ou de fabrication, **pour aussi longtemps que le consommateur acheteur d'origine possède de façon continue le véhicule sur lequel le module de démarrage à distance a été installé à l'origine**. Directed s'engage envers l'acheteur initial, à réparer ou remplacer (selon le choix de Directed) par un dispositif comparable remis en état, tout dispositif Directed (appelé ci-dessous le « dispositif ») à l'exclusion, et sans que ce soit limitatif, de la sirène, des émetteurs de télécommande et des capteurs et accessoires associés, dans le cas où le dispositif présenterait des vices de matériaux ou de fabrication après une utilisation raisonnable pendant la durée de vie du véhicule.

Cette garantie non transférable est automatiquement annulée si : le code de date ou le numéro de série du dispositif est dégradé, manquant ou modifié; le dispositif a été modifié ou utilisé de façon contraire à l'usage prévu; le dispositif a été endommagé par un accident, une utilisation abusive, la négligence, un mauvais entretien, l'installation ou d'autres causes ne résultant pas de vices de matériaux ou de fabrication. La garantie ne couvre pas les dommages au dispositif résultant de l'installation ou de la dépose du dispositif. Directed, à sa seule discrétion, déterminera ce qui constitue des dommages excessifs. \*

\* Effectif sur les modules produits depuis août 2011.

### **ACCESSOIRES :**

Directed émet au consommateur acheteur d'origine seulement (**non transférable**) la garantie qu'elle remplacera toute pièce accessoire Directed pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'achat. Un accessoire ne sera remplacé que s'il peut être prouvé que cet accessoire a un défaut de fabrication et si, au moment où il est retourné au lieu de vente, la copie de la preuve d'achat est fournie au détaillant. L'accessoire sera envoyé au détaillant, afin que le consommateur puisse le réclamer dans un délai de quatre (4) semaines.

### **CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUERA PAS SI :**

1. Le produit a été endommagé, altéré ou modifié de quelque façon que ce soit sans le consentement explicite écrit d'un technicien Directed. Pour les modules de démarrage à distance, ceci comprend l'ouverture ou le retrait du revêtement en plastique du module ou l'ouverture ou le retrait de l'étiquette à code-barres sur le revêtement.
2. Le produit est endommagé à la suite d'un accident, d'un incendie ou d'une inondation, du transport ou de la manutention, d'un mauvais usage, de négligence ou de tout autre événement hors du contrôle de Directed.
3. Le produit a été installé ou réparé par toute personne autre qu'un technicien certifié.
4. Le produit a été installé ou utilisé de façon inappropriée.

### **CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS :**

1. Aux piles de la télécommande.
2. À un boîtier de télécommande égratigné ou usé.
3. Aux modules indiquant une date de production avant le 1<sup>er</sup> août 2011.
4. Aux frais d'installation ou de retrait de tout module de démarrage à distance et accessoire.
5. Aux frais de transport et de manutention engagés lors de l'échange ou du remplacement d'un produit.
6. À tout dommage matériel autre qu'un dommage sur le produit lui-même.
7. Aux filages, voyants DEL, interrupteurs, inverseurs, relais, etc.

LA GARANTIE CI-DESSUS CONSTITUE LA SEULE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE PAR DIRECTED EN REGARD DE NOS PRODUITS, ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE. AUCUNE GARANTIE N'EST ÉMISE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRODUIT OU À SON ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. AUCUN INDIVIDU, ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ N'EST AUTORISÉ À ASSUMER, AU NOM DE DIRECTED, UNE AUTRE RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE LA VENTE OU L'UTILISATION DE NOS PRODUITS. LA RESPONSABILITÉ DE DIRECTED, QU'ELLE DÉCOULE D'UNE ENTENTE, D'UN TORT, D'UNE GARANTIE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE, N'EXCÈDE PAS LE COÛT DE L'ARTICLE INDIVIDUEL

DONT LE DÉFAUT POUR DOMMAGES CONSTITUE LA BASE DE LA RÉCLAMATION. DIRECTED, SES DISTRIBUTEURS ET LEURS MANDATAIRES N'ASSUMERONT EN AUCUN CAS QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT AU TITRE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS.

Les parties aux présentes conviennent que tout différend concernant le présent document sera soumis au tribunal approprié situé dans la Province de Québec, District de Montréal. Les parties aux présentes conviennent que le présent document sera régi et interprété selon le droit du Québec. Si l'acheteur est situé dans une province du Canada autre que le Québec toute question concernant la garantie de qualité sera régie et interprétée selon le droit de l'Ontario. Si l'acheteur est situé à l'extérieur du Canada, toute question concernant la garantie de qualité sera régie et interprétée selon la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (« Convention de Vienne »).